



Depuis 2014, la Fédération Française de Cyclisme s'est lancée dans un ambitieux programme de développement du cyclisme pour tous et du sport citoyen autour des piliers que sont :

- Le soutien et la promotion de l'accès du cyclisme pour les personnes handicapées
- La promotion des valeurs olympiques : solidarité, excellence, respect, fair-play, lutte contre la violence dans et autour du sport
- Le développement et la promotion du cyclisme féminin

La FFC, ses comités et ses clubs s'évertuent ainsi à mettre en place différentes opérations (création de sections spécifiques, évènements) et à développer des produits/services spécifiques (licences) mais l'objectif est d'aller toujours plus loin.

Afin de renforcer et de stimuler les différents acteurs du monde cycliste autour de cette thématique du « cyclisme pour tous », la FFC, avec le soutien de la Fondation FDJ, a ainsi lancé en 2015 le « prix cyclisme solidaire ».

Encouragé par la réussite des 2èmes éditions du Prix Cyclisme Solidaire, cet appel à projets à destination des clubs et comités FFC est reconduit et même renforcé pour l'année 2017.

Avec un budget plus important, le dispositif vise à franchir le cap des 50 dossiers et à récompenser une fois encore les plus belles initiatives menées en direction des populations souffrant de difficultés sociales et/ou physiques.

Le sport ne se résume pas au haut-niveau. Les vertus sociales, les bienfaits physiques, le dépassement de soi, le goût de l'effort physique ne doivent pas s'arrêter face au handicap ou à l'exclusion sociale. Chacun a le droit de pratiquer le cyclisme et d'y prendre goût.

A vous, à travers ce dispositif, d'impulser ce mouvement en faveur d'un « cyclisme solidaire » !

Les critères de sélection

Le jury composé de représentants de la FFC et de la Fondation FDJ, sélectionneront les projets au regard des critères suivants :

- Le projet doit être conduit par un club ou un comité FFC affilié ;
- Il doit se mettre en place **sur le territoire français** (métropole + outremer) ;
- Il doit s'adresser à **un collectif** et non à un seul individu ;
- Il doit cibler des personnes en difficultés sociales (insertion/solidarité) ou physiques (handicap) ;
- Il doit s'inscrire **dans la durée et/ou s'opérer sur des séquences régulières**
- Le dossier doit être complet (avec les pièces nécessaires) et correctement rempli (voir ci-après);
- Etre si possible original et avoir un caractère innovant.
- **Les structures déjà récompensées sur une des précédentes éditions ne peuvent pas se représenter au Prix Cyclisme Solidaire 2017**

Engagements du porteur de projet

Les candidats au **Prix Cyclisme Solidaire 2017** s'engagent :

- à envoyer **une fiche candidature** présentant les contours de l'action en cours ou envisagée **avant le vendredi 28 avril 2017** ;
- à réaliser l'opération et à retourner **le bilan complet** de cette dernière **avant le 13 novembre 2017** (voir formulaire ci-après) ;
- à fournir toute garantie de transparence sur la gestion financière de leur projet ;
- à fournir avec la fiche bilan **des photos et si possible des vidéos** libres de droits ;
- à partager leur expérience et à participer aux opérations de promotion du dispositif « pour un cyclisme solidaire » aussi bien auprès de la Fédération (et de ses outils de communication) que de la presse locale et régionale ;
- et à bien mentionner la FFC et la Fondation FDJ dans toute opération de communication relative à leur projet et sur tout support de communication.

Modalités de la remise des prix

Pour cette année 2017, **20 clubs ou comités seront récompensés.**

Un podium sera désigné et 17 autres clubs ou comités seront primés.

Les récompenses financières seront versées après réunion du jury, qui se tiendra courant décembre 2017 pour une désignation et une remise des prix début 2018.

Un événement spécial, sous la forme d'une remise de prix, sera organisé par la FFC et la Fondation FDJ afin de réunir le podium. Cet événement permettra ainsi de valoriser les initiatives phares de cette année 2017.

Détail des récompenses :



1er prix : 4 000 €



2ème prix : 3 000 €



3ème prix : 2 000 €

Les 17 autres clubs ou comités primés recevront, quant à eux, 1 250 €.

Pièces obligatoires à joindre à la candidature

- La fiche de candidature, que vous trouverez ci-jointe, est également disponible en ligne, sur le site internet www.ffc.fr
L'ensemble des documents sera mis à disposition de vos comités régionaux.

Envoi des candidatures et des fiches bilan

- Uniquement par mail à Alexis MICHEL (Direction du Développement et de la Communication - 01 81 88 09 56) à l'adresse suivante : a.michel@ffc.fr
- Format Word, PowerPoint ou PDF
- RIB du porteur du projet (Code IBAN et SWIFT)

Calendrier

- **Vendredi 28 avril 2017** : Date limite pour remise de la fiche de candidature
- **Lundi 13 novembre 2017** : Date limite pour remise de la fiche bilan
- **Décembre 2017** : Jury FFC/Fondation FDJ désignant les projets sélectionnés
- **Février 2018** : Événement dédié - Remise des Prix